**835 Réseaux tentaculaires, organisation secrète, quartiers islamisés... Le rapport choc sur les Frères musulmans qui veulent instaurer la charia en France**

EXCLUSIF - Sur 73 pages documentées par les services de renseignement, le document remis à Bruno Retailleau brosse le tableau édifiant d’un pays miné de l’intérieur. La version déclassifiée, que dévoile Le Figaro, est explosive. Par Jean Chichizola et Christophe Cornevin. 20-05-2025

« ***Nous, les Frères musulmans, sommes comme un immense hall dans lequel n’importe quel musulman peut entrer par n’importe quelle porte pour partager ce qu’il souhaite. Rechercherait-il le soufisme, il le trouverait. Rechercherait-il la compréhension de la jurisprudence islamique, il la trouverait. Rechercherait-il du sport et du scoutisme, cela est ici. Rechercherait-il le combat et la lutte armée, il les trouverait. (…) Vous êtes venus à nous avec la préoccupation pour la “ nation ”. Ainsi je vous accueille.*** » Cette harangue a été proférée en 1928 par Hassan-Banna, fondateur des Frères musulmans à Ismalia, dans la banlieue du Caire. Ce virulent prosélytisme, jamais démenti depuis lors, n’avait qu’un dessein : recruter pour instaurer à terme un état islamique et le joug de la charia. Près d’un siècle plus tard, force est de constater que la France est devenue une porte d’entrée, ouverte, béante. Le rapport choc du gouvernement intitulé « *Les Frères musulmans et islamisme politique en France* », récemment remis à la demande du ministre de l’intérieur Bruno Retailleau et que dévoile Le Figaro en exclusivité, suffit à s’en convaincre.

Pour fonder leur démonstration, les auteurs, un préfet et un ambassadeur, ont, au cours du premier semestre 2024, effectué dix déplacements de terrain en France et quatre en Europe, avec une mise à contribution du réseau diplomatique. Avant de rendre ce document explosif, estampillé « secret » dans sa version originale et commandé il y a un an par trois ministères (Affaires étrangères, Armées et Intérieur), ils ont rencontré pas moins de 45 universitaires français et étrangers de sensibilités diverses. Sans oublier une série de rencontres avec les responsables musulmans, tant au niveau national que local, dont trois avec ceux de Musulmans de France, considérée comme l’émanation des Frères musulmans en France. Outre une recension des articles et ouvrages académiques sur la question, ils ont enfin eu des échanges approfondis avec les services de renseignement, le Quai d’Orsay et l’ensemble des administrations impliquées dans l’analyse et la surveillance du phénomène.

Concluant à l’existence d’un « ***risque frériste*** », les auteurs soulignent que l’élaboration du rapport « *s’est déroulée dans un contexte délicat à plusieurs titres* » : la prédominance parmi les Français de confession musulmane du « *sentiment d’une “islamophobie”, qui tend à devenir la croyance en une “islamophobie d’État” pour une partie sans doute importante d’entre eux* » ; la percée de l’islam radical dans « *une vingtaine de départements* » notamment face « *au manque persistant de structuration de l’organisation du culte musulman* » ; enfin l’impact de « *la guerre en cours à Gaza consécutive à l’attaque terroriste du 7 octobre 2023* ». Ce contexte, avec « *une dimension européenne également forte* », est d’autant plus préoccupant que le texte démonte une véritable mécanique « *frériste* » adoptant divers modes d’action : « *Réislamisation, séparatisme* » ou « *parfois subversion* » visant à déstabiliser la République.

**139 lieux de culte concernés**

Sur 73 pages documentées par les services de renseignement, le document brosse le tableau édifiant d’un pays miné de l’intérieur par une confrérie qui y a structuré un *« important réseau d’implantations* ». Le rapport révèle ainsi qu’« *un total de 139 lieux de culte, affiliés aux Musulmans de France* », présentés comme « *la principale émanation des frères en France* » bien qu’ils s’en défendent, sont « *recensés sur le territoire national, auxquels s’ajoutent 68 considérés comme proches de la fédération, répartis sur 55 départements* ». « *Soit 7% des 2800 lieux de cultes musulmans répertoriés sur le sol national et 10% de ceux ouverts sur la période 2010 – 2020 (45 sur 447)* » précisent les auteurs qui estiment que « *la fréquentation globale des mosquées affiliées ou proches de la mouvance s’élève en moyenne à 91 000 fidèles le vendredi* ».

Si « *la fédération des Musulmans de France ne revendique aujourd’hui l’affiliation que de 53 associations* », le document, déclassifié avant sa diffusion, affirme que les « *éléments réunis font toutefois état de 280 associations rattachées à la mouvance, opérant dans une multitude de secteurs encadrant la vie du musulman (cultuel mais également caritatif, scolaire, professionnel, jeunesse ou encore financier)* ».

Le « *cercle restreint* » de la mouvance, c’est-à-dire le « *noyau dur* » « *susceptible d’être assermenté* » pour piloter cette organisation secrète, « *serait estimé selon les « observateurs attentifs de la mouvance* » à « *400 personnes et n’excéderait pas, en tout état de cause, un maximum de 1000 personnes* ». « *Le budget de Musulmans de France, serait, selon ses dires, de l’ordre de 500.000 euros, en diminution de moitié depuis cinq ans* », évaluent les analystes qui observent que « *l’absence d’organisation du rassemblement annuel du Bourget, qui rassemblait dans les années 2010 plus de 100.000 musulmans de toutes sensibilités, a pesé lourdement sur ses finances* ».

Via des fonds de dotations auxquels la mouvance a eu « *massivement recours à la fin des années 2000* » ainsi que des SCI, « *les projets de Musulmans de France ont pu bénéficier jusqu’en 2019 de financements étrangers en provenance du Qatar* », relève le rapport qui énumère les sites de Strasbourg, Mulhouse, Villeneuve-d’Ascq, Schiltigheim, Lille, Marseille et des mosquées de Seine-Saint-Denis. Des fonds venus de l’Arabie saoudite seraient en outre venus irriguer une structure à Mulhouse ainsi que l’Institut européen des sciences humaines (IESH), spécialisé dans l’enseignement de l’arabe et l’apprentissage du Coran.

**Un solide noyau d’écoles confessionnelles, des associations caritatives foisonnantes et un puissant vivier de prédicateurs**. « *Le secteur éducatif apparaît comme la priorité de la branche française des frères musulmans, à un degré qui la distingue des homologues européens* » note le rapport qui révèle qu’en septembre 2023, « *21 établissements étaient identifiés comme liés à la mouvance “frériste” (18 directement et trois réputés proches) qui accueille un total de 4200 élèves pour l’année en cours* ». « *Seuls cinq établissements musulmans disposent d’un contrat d’association avec l’État, dont trois sont affiliés à la Fédération nationale de l’enseignement privé musulman (Fnem)*», ajoute le document qui notamment fait le point sur la situation du lycée Averroès de Lille, dont le préfet a demandé la résiliation du contrat d’association avec l’État. Décrit comme « *l’établissement phare de l’enseignement musulman en France* », ce dernier a fait l’objet d’un contrôle diligenté par la chambre régionale des comptes qui a « *révélé la perception de financements illicites sous forme de prêts avec abandon de créances de mosquées voisines et par le centre islamique de Villeneuve-d’Ascq, lui-même financé par le Koweït, le Qatar et l’Égypte* (..) », « *des carences graves parmi les ressources pédagogiques mises à disposition des élèves* » et la présence d’ouvrages au « *contenu contraire aux valeurs républicaines* », notamment des ouvrages signés par l’imam Iquioussen, d’obédience frériste, fiché S et expulsé vers le Maroc et « *quarante hadiths de l’imam An-Nawawi* » prônant « *l’interdiction aux femmes de se mêler aux hommes et de se faire ausculter par un homme, la prohibition de l’apostasie sous peine de mort et la prééminence des lois divines sur toute autre* ».

Les éléments recueillis sur le lycée Al Kindi, installé à Decines près de Lyon, pourraient conduire la préfecture à engager des « *procédures à son encontre* », prévient le rapport qui affirme que cet établissement « *élitiste* », qui « *scolarise 608 élèves* », « *constitue avec la mosquée de Villeurbanne l’une des fondations principales de la mouvance frériste du Rhône* ».

« *L’investissement de cette dernière dans le secteur éducatif se déploie dans un contexte d’augmentation continue des atteintes à la laïcité recensées en milieu scolaire, alimentées par l’activité des prédicateurs en ligne* », insiste le document déclassifié qui évoque un « *pic* » de 3309 « *atteintes à la laïcité pour le seul premier trimestre de l’année 2023/2024* », marqué par l’interdiction de l’abaya en septembre, le massacre du 7 octobre et la guerre à Gaza, puis l’attentat commis contre Dominique Bernard en octobre. Les données dévoilées par le rapport sont vertigineuses, à l’image de ces « *815 écoles coraniques recensées début 2014 sur tout le territoire (hors outre-mer et Paris), accueillant un total de 66 050 élèves mineurs* ». Plus d’un tiers d’entre elles « *évoluent dans un courant fondamentaliste de l’islam, dont 114 rattachées à la mouvance frériste* ».

***«  Prédication 2.0 »***

Sur les réseaux sociaux, le « *dynamisme de la « prédication 2.0 » prend le relais, avec les « influenceurs* » qui « *sont souvent une première porte d’entrée dans la découverte de l’islam et sont devenus le lien entre les idéologies islamistes et les jeunes francophones européens* ». Le document tire le signal d’alarme sur « *l’activisme d’une nouvelle génération de prédicateurs, souvent formés par les premiers cadres religieux de la mouvance et (..) sujets d’une hybridation avec le salafisme* » qui « *constitue un facteur majeur de diffusion de l’islamisme via les réseaux sociaux, où ils rencontrent une large audience* ».

Parmi « *la vingtaine d’influenceurs ayant un vrai impact sur les réseaux* », le rapport cite « *ce militant islamiste se référant très souvent à Tariq Ramadan* ». Selon une source informée, il s’agirait de Marwan Muhammad, ex-directeur du Collectif contre l’islamophobie en France, aujourd’hui exilé au Canada. À bas bruit, la pieuvre frériste resserre son emprise grâce à un tissu d’une « *trentaine d’associations caritatives islamistes identifiées à l’échelle nationale, dont 16 dirigées par les salafistes et quatre relevant ou ayant relevé de la mouvance frériste* ». L’une d’elles, *Humani’terre*, créée en 2018 pour collecter des fonds à destination de la population palestinienne, est visée par une enquête préliminaire pour financement d’entreprise terroriste au bénéfice du Hamas.

À la recherche constante de « *légitimation et de respectabilité* », les Frères musulmans avancent masqués pour créer de véritables écosystèmes. Dès les années 1980, la mouvance cherche à s’inscrire dans le cadre légal de l’ex-UOIF - Union des organisations islamiques en France - qui, assure le rapport, « *ne déclare qu’une partie de ses activités et des associations qui lui sont affiliées pour limiter la surveillance des autorités française sur l’ampleur exacte du mouvement* ». Très renseignés, les auteurs du document décrivent : « *une double organisation est mise en place, la structure officielle se doublant d’un conseil de direction islamique, uniquement connu des membres et chargés d’établir la stratégie de l’organisation* ». Faisant du voile le « *porte-étendard de la préservation de la religion en contexte sécularisé et laïc* » après l’affaire des jeunes filles voilées du collège de Creil en 1989, la mouvance « *mobilise* » en outre sur la « *mise en place d’une filière halal, la promotion de la finance islamique* ». « *Ces thématiques irriguent toujours les adhérents de Musulmans de France et sont recensées dans certains territoires », insiste le rapport qui rappelle aussi que la question « de l’« islamophobie* » et de son corollaire, la victimisation (…) reste, aujourd’hui très présente à l’échelle des associations locales ». Si le discours public de l’UOIF puis de la Fédération des musulmans de France évite d’allumer le feu sur « *l’islamophobie d’état* », laissant ce champ à l’ex-Collectif contre l’islamophobie en France (CCIF), le rapport insiste sur les appels à *« l’engagement dans la vie associative et publique pour faire valoir une identité musulmane* ». Tout en douceur, la mouvance lisse son image pour amadouer les autorités, en particulier le ministère de l’intérieur, jusqu’à intégrer le Conseil français du culte musulman (CFCM).

***« Encadrer la vie du musulman »***

La mouvance « *se trouve ainsi légitimée et cette respectabilité nouvelle a accentué le développement des écosystèmes au plan local* », déplore le rapport. Les analystes démontent les rouages d’une inexorable mécanique. Dès les années 1990, ces écosystèmes permettant « *d’encadrer la vie du musulman de sa naissance à sa mort* » sont phagocytés à l’échelle territoriale grâce aux relais d’acteurs (associations, influenceurs, à l’occasion élus) parfois connectés à la mouvance mais agissant de plus en plus dans une hybridation avec le salafisme. « *Constitués autour d’une mosquée offrant généralement des cours d’éducation coranique* », ces écosystèmes comprennent des « *commerces communautaires ou des activités sportives distinctes de la mosquée, avec d’investir le champ de l’enseignement privé* ». « *Les voyages, le développement personnel, l’aide à l’emploi ou les sites de rencontres font partie de l’éventail des activités développées* », décrit le rapport, qui précise que la carte de ces écosystèmes recoupe celle des concentrations musulmanes. « *Prenant racine dans des quartiers à majorité musulmane généralement paupérisés, le plus souvent territoire d’intervention prioritaire de la politique de la ville, ils répondent à des besoins de la population* », insiste le rapport qui poursuit : « *Les responsables, souvent des militants aguerris, entrent en interaction avec la commune, le plus souvent dans le cadre d’une relation clientéliste, pour faire progresser leurs positions. Des normes sociales (voile, barbe, vêtements, respect du jeûne du ramadan) s’imposent çà et là, à mesure que l’écosystème se solidifie* ». Si la gangrène semble gagner tout le pays, « *ils apparaissent les plus denses en région Rhône-Alpes, dans le Nord, le Grand Est, en Île-de-France et dans les Bouches-du-Rhône* ».

Articulée au sein de « *baronnies moins dépendantes de l’échelon national* », cette « *modalité d’action territoriale est aujourd’hui répliquée par d’autres associations, indépendantes ou appartenant à d’autres sensibilités, hybridées sur le plan idéologique, notamment pour répondre à une quête identitaire des jeunes musulmans* ».

Inquiets, les analystes relèvent que les promoteurs d’une réislamisation de la société « *empruntent à la militance revendicative de la mouvance frériste et au salafisme, voire au malikisme traditionnel, pour mobiliser leurs adhérents* ». Dans la région lyonnaise, pas moins d’« *une cinquantaine d’associations musulmanes (…) affichant plus généralement une sensibilité frériste sont recensées* », révèle le rapport qui explique que « *deux mosquées importantes* », dont celle de Villeurbanne selon nos informations, et un établissement scolaire jouent un « *rôle structurant* ». Omniprésents, les religieux influent tous azimuts « *dans les domaines du caritatif et de l’humanitaire, la formation religieuse, la famille, le mariage, l’insertion professionnelle, l’entrepreneuriat musulman, la protection des consommateurs, le service à la personne, la formation pour adultes » et, bien sûr, la « lutte contre l’islamophobie* ». Cette emprise totale se traduit par une « *rigorisation de la pratique religieuse avec un nombre très élevé de jeunes filles portant l’abaya et l’augmentation massive et visible de petites filles portant le voile* ». Soutenu « *par un puissant ressort wahhabo-salafiste* », ce « *phénomène de voilement* » concerne désormais des enfants de « *parfois 5-6 ans* ». Des « bébés lionceaux » de l’islam radical qui augurent le pire dans une République menacée.

**Une offensive depuis 70 ans**

Le rapport rappelle que, en France et en Europe, cette offensive frériste a commencé il y a quelque 70 ans. « *À la faveur de mouvements migratoires et de la répression engagée à leur encontre dans le monde musulman à partir des années 1950* », les premiers Frères musulmans venus du Moyen-Orient « *s’installent en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Suisse* ». Puis certains « s’implantent en Belgique, en France et en Italie ».

En France, toujours dans les années 50, une « conscience religieuse émerge dans le milieu des travailleurs musulmans immigrés autour notamment de la figure d’un érudit indien, réfugié politique, Mohammed Hamidullah, qui prêche à Paris, à la mosquée Daawa, rue de Tanger. ».

Hamidullah est à l’origine de la création en 1963 de l’Association des étudiants islamiques de France (AEIF). Dans le même temps, le gendre d’Hassan al-Banna (fondateur de la confrérie en Égypte en 1928), Saïd Ramadan est obligé de quitter son Égypte natale et gagne la Suisse. Il fonde en 1961 le Centre islamique de Genève, « *créé avec le soutien de l’Arabie saoudite et qui se rapproche rapidement de l’AEIF naissante en France, avec laquelle des liens se développent* ».

Dans la France des années 70 et 80, l’on observe « *la structuration de la mouvance avec la contribution de courants syrien et égyptien* ». Arrivés au début des années 1980, deux étudiants, érudits en sciences religieuses, parviennent à les unifier. Faycal Mawlawi, de nationalité libanaise, et le Tunisien Ahmed Jaballah, sont « *identifiés comme des émissaires directs de la Confrérie et considérés comme les plus importants intellectuels organiques* » d’une mouvance française, qui se structure à partir de 1983 au sein de l’Union des organisations islamiques en France (UOIF).

Cette progression remarquable s’explique par le fait que, dès l’origine, « *les Frères musulmans ont conçu la matrice de l’islamisme politique adapté pour être implanté en Occident* » .

La construction de l’idéologie de la confrérie est détaillée. « *Dès l’origine*, précise le texte, *l’islam est conçu par les Frères musulmans comme un système intégraliste, régissant tous les domaines de la vie du musulman, au-delà du seul champ religieux* ».

Pour Hassan al-Banna, le fondateur en 1928 de la confrérie dans une Égypte dominée par les Anglais, *« l’islam est la solution [face à l’] invasion militaire, politique, ethnique et sociale venue d’Occident* ». Son projet s’articule « *autour de deux objectifs : la création d’un État islamique et l’application de la charî’a* ». Il théorise une « *stratégie de conquête occidentale* » : « *nous poursuivrons cette force maléfique jusqu’à ses propres terres, envahirons son cœur occidental et lutterons pour la vaincre jusqu’à ce que le monde entier crie au nom du Prophète* ».

**Idéologie politique « occidentalisée »**

Pour les rapporteurs, « *issue d’une idéologie politique qui a été occidentalisée pour être implantée en Europe, la matrice de l’islamisme posée par les Frères musulmans allie inculturation d’une tradition moyen-orientale dans les pays d’implantation et dissimulation tactique d’un intégralisme subversif* ». Les déterminants de ce projet sont rappelés par le rapport. D’abord la « *prééminence de la loi coranique* ». Ensuite une « *conception de l’altérité, notamment religieuse, à géométrie variable* », par exemple quand un cadre de la mouvance met en avant ses amitiés ecclésiastiques et fustige en vidéo « *les mensonges répandus au nom du christianisme* » en affirmant « *la supériorité du récit coranique et la fausseté des autres* ». Autre déterminant pour une idéologie restant « *fondée sur une détermination « sexo-spécifique, voire sexuée » qui érige la non-mixité en règle et instrumentalise le port du voile* » : « *l’infériorisation de la femme mais la valorisation de la femme voilée* » avec le rôle actif par des épouses de cadres de la mouvance et « *une troisième génération de femmes* ».

Dernier déterminant majeur : « *le conflit israélo-palestinien, éternel ressort de l’antisionisme, voire d’un antisémitisme de plus en plus manifeste* ».

 Ce conflit agit « comme un catalyseur de l’antisionisme historiquement porté par la confrérie et de sa mutation en antisémitisme au sein de la mouvance, à la faveur de ressorts comme « *l’argumentation complotiste, la réduction ad Israël (faisant l’amalgame entre Israéliens et juifs), l’idée d’une identité musulmane irréductible (référence à l’antijudaïsme islamique) ou d’une inimitié naturelle entre juifs et musulmans* ». En France, note le rapport, « *l’antisémitisme reste présent dans les discours des membres de la mouvance* ». « *Depuis les attaques du 7 octobre*, insistent les experts, *on constate une montée des activités antisionistes au sein [de] mosquées, à la faveur de la colère suscitée par le bilan humain des représailles israéliennes à Gaza* ».

Dans une mosquée de l’Essonne, en l’occurrence celle de Massy assurent des sources très informées, « *des prédicateurs et conférenciers antisionistes* » ont été ainsi invités « *afin d’évoquer la situation en Palestine* » et un ancien ministre palestinien y proclamant « *je suis Hamas* » sous les applaudissements des fidèles…

**Dissimulation et dénonciation de l’islamophobie**

La stratégie d’implantation de la confrérie s’appuie enfin sur la dissimulation, la quête de légitimation et la dénonciation de l’islamophobie. Adepte du culte du secret, la confrérie, que les membres intègrent après avoir suivi un « *processus en dix étapes* », se fonde, révèle le rapport, sur une « *double organisation, l’une officielle pour respecter le cadre légal et l’autre secrète, autour d’un conseil des juges* ». En matière de double discours, le rapport cite Chakib Benmakhlouf, ancien président de la Fédération des organisations islamiques d’Europe, aujourd’hui le Conseil des Musulmans Européens, qui reconnaît que le cadre juridique européen permet de « *présenter le modèle d’un musulman décent qui est considéré comme un bon modèle pour propager l’islam de manière positive sans attirer l’attention […] sur le fait que nous islamisons l’Occident* ».

Le concept de l’islamophobie s’est imposé depuis les années 2000. Le rapport note que l’UOIF ou Musulmans de France « *ont conservé un positionnement prudent sur le sujet laissant la main à des associations de la mouvance plus identitaire* » comme, « *au premier chef* », le CCIF, dissous en 2020 et devenu dans la foulée le CCIE installé à Bruxelles. Enfin les deux auteurs relèvent également « *qu’une porosité existe entre militants de la lutte contre « l’islamophobie » et « décoloniaux* » » comme « *le Parti des Indigènes de la République* ». « *De façon plus générale*, conclut leur étude, les interfaces entre mouvance frériste et militantisme intersectionnel existent mais restent à ce jour ponctuelles (ex. marche nationale contre l’islamophobie du 10 novembre 2019) du fait de divergences importantes, notamment la question LGBT ».

Le rapport juge par ailleurs « *qu’en perte d’influence dans le monde arabo-musulman, les Frères musulmans concentrent leur action en Europe* ». Leur influence est ainsi « *en recul continu en Afrique du Nord et au Moyen-Orient* ». Seuls le Sénégal et la Mauritanie feraient exception avec toutefois une influence modérée. La Turquie d’Erdogan est présentée comme une « *exception* », et comme « *l’épicentre moyen-oriental de la confrérie* ». « *À l’échelle du Moyen-Orient*, est-il précisé, *la Turquie a constitué avec le Qatar un puissant axe de soutien aux Frères musulmans, qui s’oppose à celui formé par l’Arabie saoudite et les Émirats arabes unis* ». Ankara est ainsi devenue « *la base arrière* » de campagnes comme celle de boycott des produits français après le discours des Mureaux d’Emmanuel Macron sur le séparatisme. La Turquie « *fournit par ailleurs un indispensable soutien logistique et financier à la branche européenne de la confrérie* ».

Une confrérie qui mise beaucoup sur l’Europe. D’abord par « *un réseau d’organisations structuré, notamment pour le lobbying auprès des institutions communautaires* » avec une « *clé de voûte* » : le Conseil des musulmans européens (CEM). Viennent ensuite « *les organisations activistes, satellites du CEM* » : *le Conseil européen de la fatwa et de la recherche (avec trois cadres de Musulmans de France), le Forum des organisations européennes de jeunesse musulmane (FEMYSO), les Instituts européens des sciences humaines (« enseignement supérieur privé »), Europe Trust (« bras financier »), Islamic Relief Worldwide (humanitaire), Conseil européen des imams sans oublier « la structuration d’un réseau de femmes* ».

Cette base associative permet « *une stratégie d’entrisme des institutions européennes* » au service, remarque les rapporteurs avec un brin d’ironie, d’une « *vision singulière de la liberté religieuse faite de dénonciation de « l’islamophobie », de revendication de la pénalisation du blasphème, ou encore de déploiement du halal* »…

Ces mêmes institutions européennes « *sont également une source majeure de financement pour la mouvance* ». Or, à Paris et concernant les financements européens et le programme Erasmus+, le ministère de l’Enseignement supérieur enregistre « *depuis deux ans une augmentation des alertes liées au financement de projets contraires aux valeurs républicaines et relavant de l’islamisme radical* »…

Le rapport souligne l’efficacité de cette politique d’influence. Et l’on se souvient encore des tensions entre la France avec la Commission et certains États membres sur la question des financements. Une timidité de certains pays d’autant plus étonnante que la confrérie dispose « *de solides implantations nationales en Europe* ». Ainsi en Belgique, qualifiée de « *carrefour européen de la mouvance frériste* », avec un « *maillage étroit d’associations et d’organisations* ». Mais aussi de l’Autriche et de l’Allemagne « *historiquement premières terres d’implantation de la mouvance* » où de surcroît se fait sentir l’influence de Millî Görüs, « *l’autre mouvance islamiste européenne d’inspiration frériste* », directement liée à Ankara. Pour sa part l’Europe du Nord (Pays-Bas, Danemark, Suède) est qualifiée de « *territoire d’implantation moindre mais réel de la mouvance* ».

**Poussée dans les Balkans**

Le Royaume-Uni est, selon le rapport, « un poste avancé de la mouvance moyen-orientale » sur le continent. Enfin, les analystes estiment que, quelque trente ans après la guerre en ex-Yougoslavie, les Balkans sont « *le principal prospect de développement de la mouvance en Europe* ». Avec le projet très opportuniste de profiter du rapprochement de la région avec l’Union européenne. En 2022, un Conseil européen pour le Saint Coran a ainsi été créé à Sarajevo avant de déménager pour Milan. « *Le risque d’extension, note le rapport, des financements du dispositif Erasmus aux établissements coraniques implantés dans les Balkans dans les pays candidats sont à la fois un risque pour l’UE et une opportunité bien identifiée par la mouvance* »… Face à cette offensive continentale, la France est en pointe, peut-être même un peu isolée, dans la riposte. Mais elle pourrait faire école.

Soucieux de reprendre la main, l’État veut susciter une « *prise de conscience des effets de l’islamisme politique en France* » . Face à la percée de la mouvance frériste, « *l’action des pouvoirs publics se heurte encore à une insuffisante appréhension du phénomène* », cingle le rapport. Pour expliquer cet « angle mort » mortifère, les auteurs évoquent la « *temporalité* » d’une menace « *moins immédiate que celle présentée par le risque terroriste* ». Un préfet résume : « *Entre un islamiste qui creuse son sillon à une génération et un radicalisé susceptible de passer à l’acte, l’arbitrage est fait* ». À cela se rajoutent le « *culte du secret* » et la « *politique de respectabilité* » observée par la confrérie, qui prospère à bas bruit sur un « *échelon local plus que national* ».

En dépit de « *progrès* » observés après la loi de 24 août 2021 sur le séparatisme, les auteurs du rapport livrent un jugement sans appel : les « *effets escomptés ne semblent pas suffisants* » en raison de « *la difficulté à démêler ce qui relève de visées subversives (…) d’un prosélytisme normal* » mais aussi « *l’absence de priorisation de cet objectif (…) par les services de renseignements et les préfectures* ». « *Les agents, soumis à une avalanche de missions toutes « prioritaires », sont enclins à répondre au plus urgent »,* confie un fonctionnaire au Figaro. Enfin, c’est peut-être le plus inquiétant, le rapport fustige *« l’efficacité parfois limitée des outils de droit commun mobilisés en matière d’entrave, doublée de la prudence de certaines administrations, dont certaines internalisent le risque des réactions victimaires dans les médias sur le thème de l’islamophobie* ». En creux, la politique de l’autruche est de mise sur le terrain.

Avant la riposte, le rapport préconise une prise de conscience. D’abord, il s’agit de poser clairement les termes de l’islamisme politique puisque la « *définition de séparatisme ne rend pas suffisamment compte du caractère subversif et subtil du projet porté par les « Frères musulmans* ».

Ensuite, pour « *informer le grand public* », les auteurs suggèrent que les services de renseignement remettent un rapport « *au Parlement tous les deux ans sur l’état des menaces pesant sur la sécurité nationale* ». Hostile à l’idée de procéder, comme au Royaume-Uni, à un « *shaming* » (dénonciation publique) nominatif jugé « *contre-productif* », avec le « *risque d’alimenter la posture victimaire des cibles islamistes* », le document recommande de « *mettre en haut de l’agenda les dossiers relatifs au culte musulman* ».

On considérait comme inéluctable « *l’exculturation du catholicisme* », le christianisme étant la religion de la sortie de la religion, assure le document. Or, la dynamique que connaît l’islam de France, sur laquelle veut capitaliser la mouvance frériste, « *constitue un démenti à ceux qui considéraient la religion comme un archaïsme soluble dans la sécularisation*. »

Ses auteurs poursuivent : « *Les islamistes proposent un grand récit, face auquel les « valeurs de la République » ne suffisent pas ». En conséquence, assurent-ils, un « nouveau discours public sera nécessaire » et demandera « l’adhésion de la « population dans son ensemble et des Français de confession ou de culture musulmane en particulier* ».

Mais la partie est loin d’être gagnée. Le rapport certifie qu’« *un sentiment de malaise français, pour le moins, prévaut chez les musulmans « dans un contexte où l’islam reste principalement évoqué sous un angle négatif (…).* » Soucieux d’envoyer des « *signaux forts* », les auteurs formulent des pistes qui n’engagent en rien l’État. Et préconisent de revoir la *« réglementation funéraire* » pour que le regroupement confessionnel des sépultures ne soit « *plus soumis à des aléas territoriaux et au bon vouloir des maires* ».

Selon nos informations, le ministère de l’Intérieur y réfléchit. En revanche, l’idée de « *développer l’apprentissage de l’arabe au sein de l’école de la République* » suscite de grosses réserves.

Cette piste, censée « apaiser les frustrations », tout comme celle d’une « reconnaissance par la France d’un État palestinien » risque fort de se perdre dans les sables. À l’heure où la France est rongée par un mal existentiel, l’exécutif va devoir porter la riposte à un tout autre niveau.

 Le sujet de l’entrisme islamiste et des frères musulmans sera au cœur du Conseil supérieur de la défense nationale que présidera Emmanuel Macron ce mercredi 21 mai à l’Élysée.